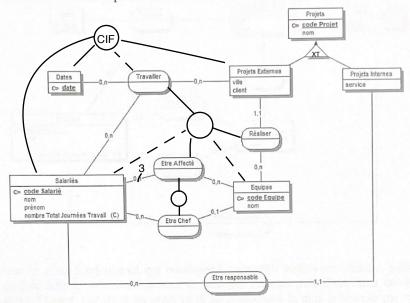
Salariés(codeSalarié, nom, prenom, nbTotalJourTravail(C)) Equipe(codeEquipe, nom, codeSalariéChef) ÊtreAffecté(codeEquipe#, codeSalarié#) ProjetsInterne(codeProjet, nom, service, codeSalarié#)

Date(<u>date</u>)
Travailler(<u>date#, codeProjet#, codeSalarié#</u>)
ProjetsExternes(codeProjet, nom, ville, client)

Première partie - Contraintes sur le modèle entité/associations :

On vous indique maintenant les contraintes d'intégrité suivantes :

- A. Lors d'une journée, un salarié ne peut travailler que sur un seul projet externe.
- B. Un salarié ne peut être chef d'une équipe que s'il est affecté à cette même équipe.
- C. Un salarié ne peut pas être affecté à plus de trois équipes.
- D. Un projet ne peut être qu'un projet interne ou un projet externe. Il n'existe pas de projets qui sont ni internes ni externes. Et un projet ne peut pas être à la fois interne et externe.
- E. Un salarié ne peut pas travailler sur un projet externe s'il n'est pas affecté à l'équipe qui réalise le projet en question.
- 2) Représenter les contraintes précédentes sur le modèle entités-associations.



3) Indiquer dans le tableau ci-dessous les contraintes qui peuvent être prises en compte au niveau logique (dans le schéma relationnel) et celles qui devront être programmées au niveau physique (en PL/SQL).

Contraintes	Niveau Logique (Schéma Relationnel)	Niveau Physique (code PL/SQL)	Solution
A	×		Clé primaire
В	×		Clé étrangère
С			
D			
Е			

4) In) Indiquer ce qu'il faut modifier dans le Schéma Relationnel :											
										75.5		